Assistant de Service Social, CESF, Educateur Spécialisé

Dès que possible au 31/12/2026

Contrat de Travail Temporaire 35h/sem

Description du poste

Vous assurez l'accompagnement social global et renforcé des ménages résidant sur des terrains d'insertion temporaire, ainsi que la réalisation d'évaluations sociales sur les bidonvilles du territoire de Nantes Métropole.

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un diplôme de type DEES (Éducateur·rice spécialisé·e), DECESF (Conseiller·ère en économie sociale et familiale), DEASS (Assistant·e de service social) ou équivalent. Vous avez une expérience ou des connaissances en intervention sociale, idéalement auprès de familles étrangères en situation de grande précarité. Vous appréciez le travail en équipe et en partenariat, savez adapter votre communication à votre public et travailler avec des interprètes. À l'écoute, patient·e et empathique, vous disposez de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, indispensables à l'accompagnement social et au suivi des situations. Vous savez analyser des situations complexes, prendre du recul et faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'initiative.

Missions

Vos missions : Accompagner les familles dans l'accès aux droits sociaux, à la santé, à la formation, à l'emploi, à la scolarisation des enfants et à l'apprentissage du français. Favoriser l'autonomie des ménages et veiller aux situations pouvant relever de la protection de l'enfance. Accompagner les familles dans leur projet d'accès au logement ou à l'hébergement : évaluation des capacités à habiter, soutien administratif et budgétaire, mobilisation des dispositifs adaptés. Réaliser des évaluations sociales auprès des ménages vivant en bidonvilles, dans le cadre des démarches de résorption des terrains.

Établissement

Service Migrants d'Europe de l'Est (MEE)

22 Bd Jean Monnet

Rezé (44400)

Association : ASBL

Horaires

Jours travaillés : Du lundi au vendredi

Horaires : A définir ensemble : 7 à 8h / jours en fonction de l'organisation.

Déplacements quotidiens sur la métropole nantaise : Un véhicule de service partagé est mis à disposition.

Temps de travail : 36 heures hebdomadaires, rémunérées sur la base de 35 heures, avec attribution de JREP (jours de repos).

Le temps de travail est annualisé, offrant une organisation souple et adaptée aux besoins du service comme à ceux des professionnel.les